

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 23147 Numéro SIREN : 832 562 987 Nom ou dénomination : AASCX Consulting
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2019 sous le numéro de dépôt 132107

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 18-11-2019

N° DE DEPOT : 2019R132107

N° GESTION : 2017B23147

N° SIREN : 832562987

DENOMINATION : AASCX Consulting

ADRESSE : 16 rue Dupetit-Thouars 75003 Paris

DATE D'ACTE : 01-09-2019

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'actionnaire unique

NATURE D'ACTE : Dissolution

AASCX CONSULTING

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €
Siège Social : 16 rue Dupetit-Thouars - 75003 PARIS
Siret 832 562 987 00012 - RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le premier septembre,
À quatorze heures.

Madame Alya ARMALI, actionnaire unique et Président de la société AASCX CONSULTING, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, divisé en 1.000 actions de 1 € chacune ;

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses obligations et pouvoirs,
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Madame Alya ARMALI, actionnaire unique, décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Durant cette période, la dénomination sociale, suivie de la mention « Société en liquidation », ainsi que le nom du Liquidateur devra figurer sur les actes et documents destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Dupetit-Thouars - 75003 PARIS.

DEUXIÈME DÉCISION

Madame Alya ARMALI, née le 9 mars 1981 à CHÊNE-BOUGERIES (SUISSE), demeurant 16 rue Dupetit-Thouars - 75003 PARIS, de nationalité Belge, actionnaire unique, décide de prendre les fonctions de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation.

Cette prise de fonction met fin aux fonctions du Président à compter de ce jour.

Le Liquidateur ainsi nommé devra dans les six mois à compter de ce jour, établir un rapport sur la situation active et passive de la Société, sur la poursuite des opérations de liquidation et sur le délai nécessaire pour les terminer.

Le Liquidateur qui représente la Société pendant le cours de la liquidation est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable, payer les créanciers et répartir le solde disponible.

AA

Il est expressément autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation exclusivement.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le Liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire qu'il aura dressé des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels et le rapport ci-dessus seront soumis à l'approbation de l'actionnaire unique.

TROISIÈME DÉCISION

Madame Alya ARMALI, actionnaire unique, délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présents à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Alya ARMALI
Actionnaire unique et Président

« Bon pour acceptation des fonctions de liquidateur amiable »

Enregistré à : SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-HYACINTHE
Le 29/10 2019 Dossier 2019 00056470, référence : 2544P61 2019 A 22436
Enregistrement : 0 € Penalties : 0 €
Total liquidé : Zero Euro
Montant reçu : Zero Euro
L'Agent administratif des finances publiques